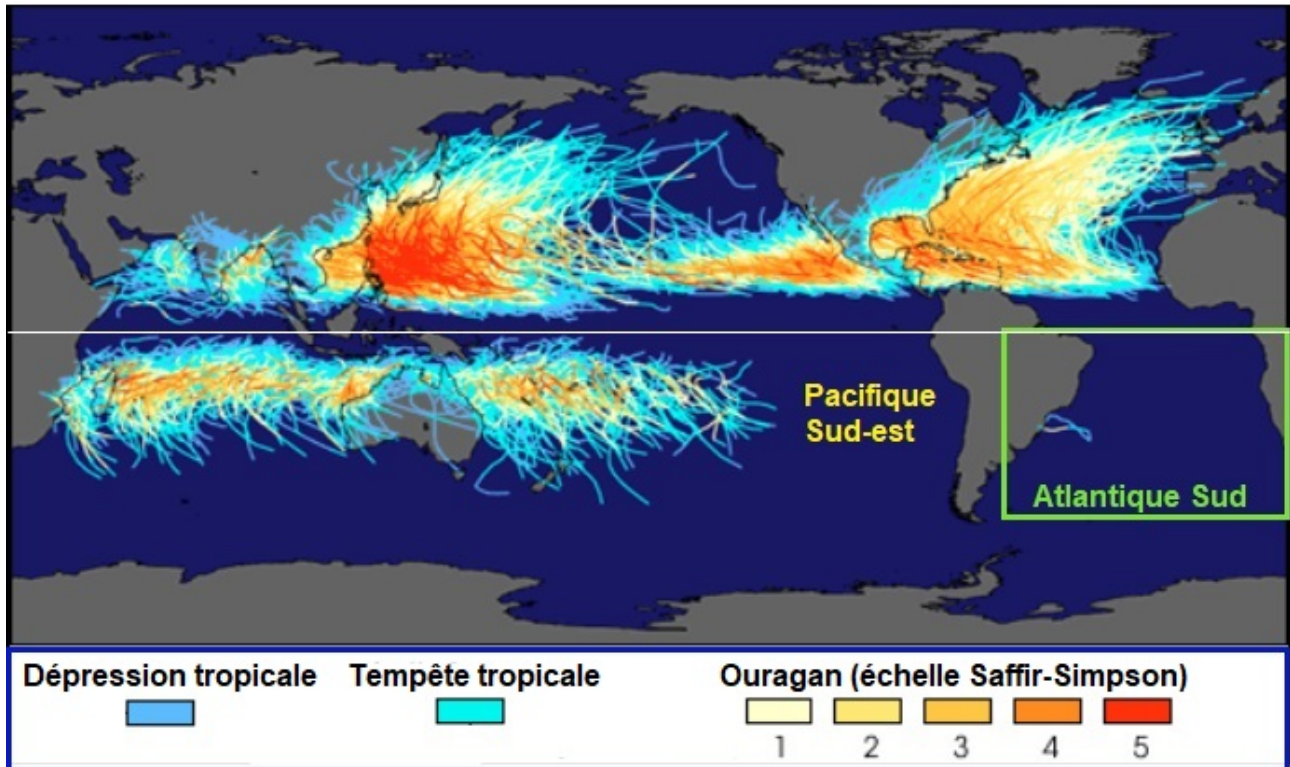


Des cyclones tropicaux (certes rares) dans l'océan Atlantique Sud

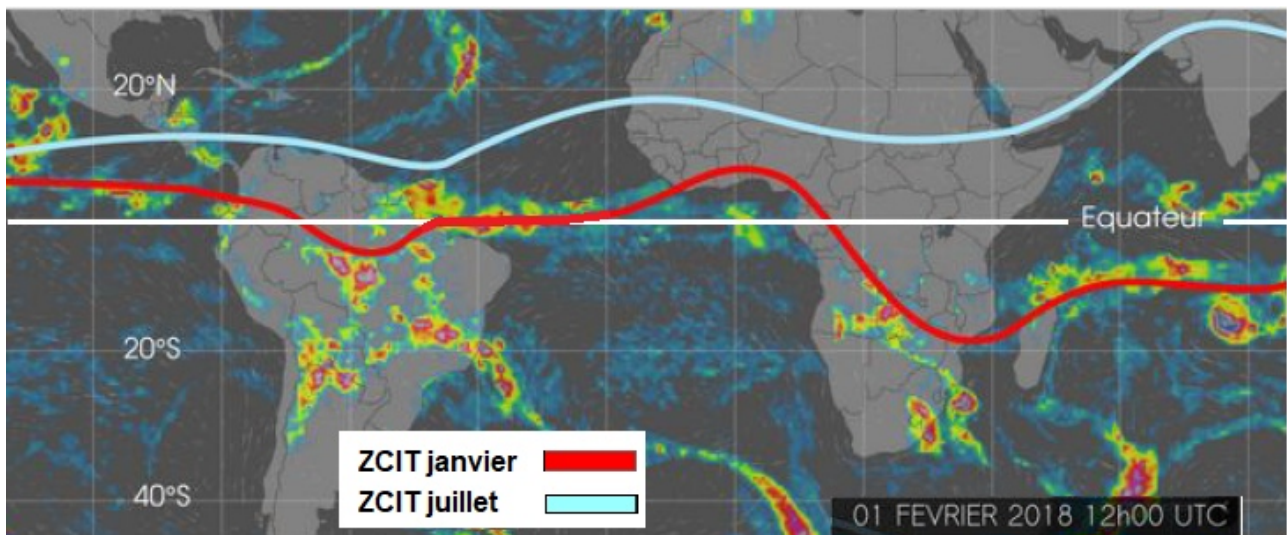
La cartographie de tous les cyclones tropicaux répertoriés par leur intensité et leur trajectoire permet de distinguer les zones particulièrement affectées, et celles qui sont épargnées. Parmi celles-ci, il y a deux bassins océaniques qui le sont dans leur quasi-totalité : le Pacifique Sud-est et l'Atlantique Sud.



D'aucuns pourraient se demander pourquoi ne sont-ils pas, comme les autres bassins océaniques, soumis aux cyclones tropicaux. Dans la zone de l'Atlantique Sud, il y a à cela deux raisons fondamentales :

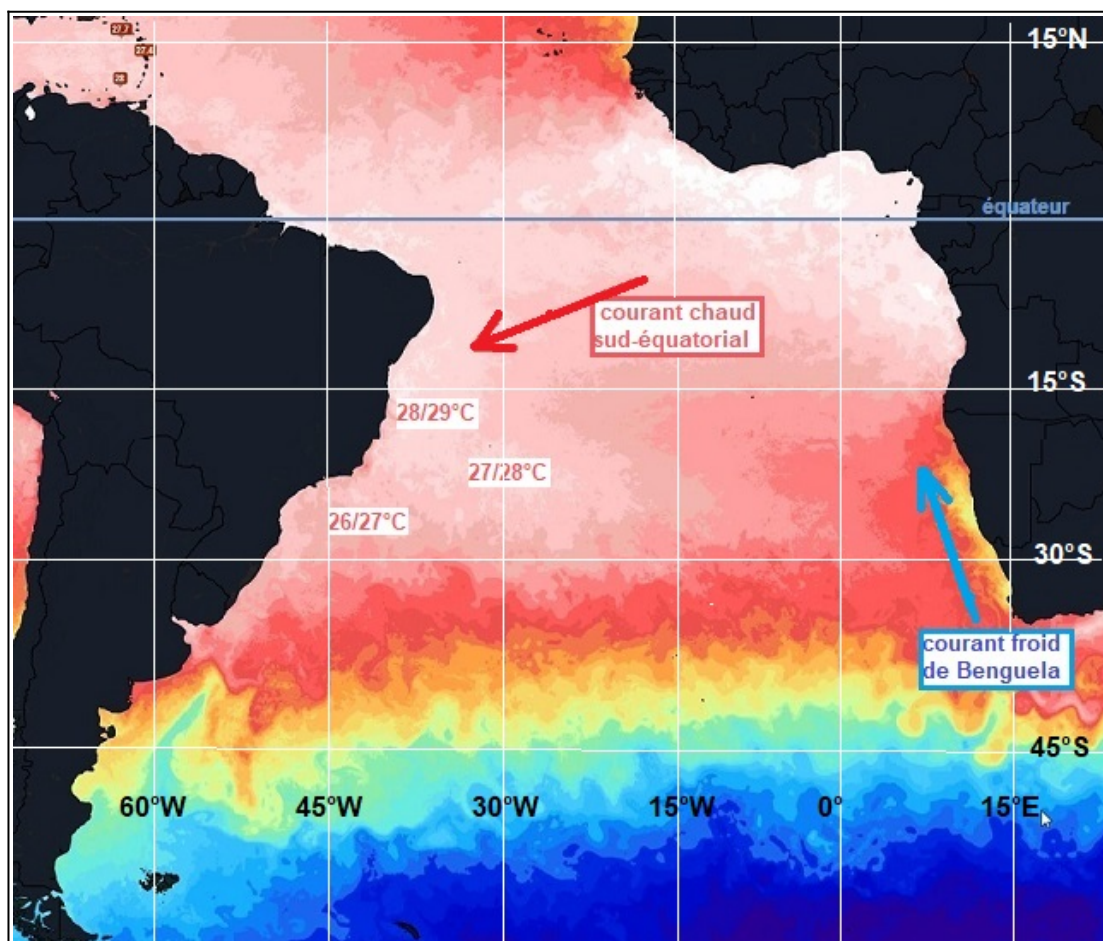
- Présence permanente d'un fort cisaillement vertical du vent, de la surface jusqu'au niveau supérieur de la troposphère. En effet, les vents d'alizé, venant du large secteur Est de façon générale, que l'on trouve dans les basses couches de l'atmosphère entre l'équateur et l'anticyclone de Sainte-Hélène (partie centrale de l'Atlantique Sud) sont surmontés de vents de secteur Ouest au-dessus de 7 ou 8 km d'altitude, limitant ainsi de manière quasi permanente le développement des cyclogenèses et des systèmes nuageux convectifs de grande envergure.

- Absence toute l'année de la ZCIT (zone de convergence inter-tropicale) au sud de l'équateur. C'est au sein de cette zone de contact entre les flux d'alizés des deux hémisphères que se créent des perturbations tropicales, souvent sous forme d'ondes circulant d'est en ouest, certaines présentant des organisations cycloniques aptes à se développer. On estime que lorsque cette zone évolue au-delà de latitudes trop proches de l'équateur (plus de 5 ou 6 degrés nord ou sud), la force de Coriolis est alors suffisante pour maintenir une vorticité synoptique qui permet de créer puis d'entretenir des développements convectifs à caractère dépressionnaire. Sur l'Atlantique, la ZCIT évolue selon les saisons entre une position moyenne aux environs du 10°Nord vers juillet-août et près de l'équateur géographique en janvier-février, sans descendre plus bas en latitude, en raison d'une grande différence entre les deux hémisphères d'un point de vue thermodynamique (cf schéma ci-dessous). Cette zone ne descendant pas au-delà de 2° ou 3° de latitude Sud au maximum de sa descente saisonnière durant l'été austral, on ne voit pas de cyclones s'y développer.



Exemple de l'image satellite du 01/02/2018 sur laquelle ont été superposés les deux tracés moyens des positions de la ZCIT (extrême nord en juillet, extrême sud en janvier)

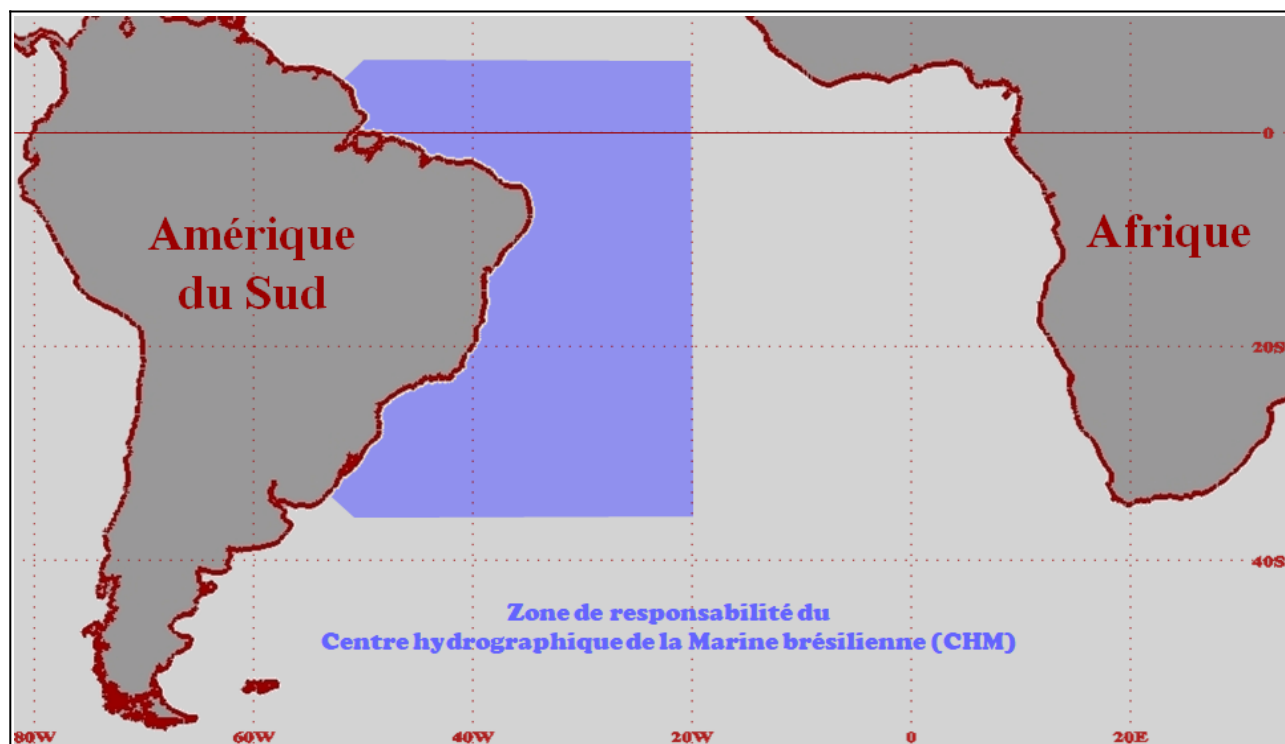
- Une raison souvent évoquée, mais qui est en fait marginale, est celle d'une mer pas assez chaude dans ce bassin. Pourtant, on constate qu'entre janvier et avril l'océan se réchauffe dans sa partie tropicale, où l'on voit alors des grandes zones maritimes qui peuvent connaître des températures de surface supérieures à 26/27°C (jusqu'aux côtes sud du Brésil situées vers 30/32°Sud), ce qui est très suffisant pour que des cyclones tropicaux puissent naître et s'y développer (cf cartographie de la température de surface de la mer ci-dessous).



Cartographie de la température de surface de la mer du 05/02/2026 sur l'Atlantique Sud

On comprend donc qu'il n'y a pas de centre météorologique spécialisé (officiellement reconnu par l'OMM - Organisation Météorologique Mondiale) chargé de surveiller ce bassin océanique, alors que des systèmes perturbés évoluent parfois en phénomènes subtropicaux, dont certains peuvent être assimilés à des cyclones tropicaux.

Ce sont donc encore de nos jours les services de la Marine nationale brésilienne qui en font la surveillance et l'information publique, parfois suppléés par le centre responsable de la zone de l'Atlantique Nord, le NHC (*National Hurricane Center*) de Miami.



Mais dès la saison cyclonique 2026-2027 sur cette région, sera mis en exploitation opérationnelle un centre d'avis sur les cyclones tropicaux (*TC Advisory Center*) au Brésil, à Rio de Janeiro, conformément aux vœux de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

Ce centre d'information et de prévision couvrira alors tout l'espace aérien contrôlé par le Brésil. Mais la zone proche des côtes africaines ne rentrerait pas dans son domaine de responsabilité.